



R'EDUC-SPORT

(SAISON SPORTIVE 2008 / 2009)

Bénéficiaires :

Jeunes nés du 1^{er} septembre 1990 au 1^{er} septembre 2000 ayant droit à l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou à l'allocation d'éducation spéciale (AES) délivrée par la CAF.

Conditions d'attribution :

L'activité sportive doit être pratiquée :

- dans une association sportive bénéficiant de l'**agrément sport** délivré par la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports de Paris - Ile-de-France,
- ou
- dans une association sportive scolaire (affiliée à l'UNSS, l'USEP ou l'UGSEL),

dont le **siège social est situé à Paris.**

Les familles bénéficiaires doivent résider à Paris.

La « R'éduc-sport » est une aide financière égale à 50 % du coût de la cotisation sportive annuelle
(cette aide est plafonnée à 70 €)

Période de distribution des « R'éduc-sport » :

Prise en compte des inscriptions **pour la saison sportive 2008 / 2009** effectuées impérativement avant le 15 novembre 2008.

Modalités de remboursement au club :

Le montant correspondant est versé, après réception des pièces, par le CDOS de Paris, **au club** qui s'engage à le déduire de la cotisation sportive acquittée par les jeunes bénéficiaires. Ces derniers doivent être licenciés auprès d'une fédération sportive agréée.

PIECES A FOURNIR, PAR LE CLUB DEMANDEUR, AU CDOS DE PARIS AVANT LE 1^{ER} DECEMBRE 2008 :

- Bordereau(x) récapitulatif(s) des bénéficiaires (avec nom, prénom, date de naissance, adresse, sexe, sport pratiqué, coût de la cotisation annuelle) attesté par le président du club.
- Pour chaque bénéficiaire, copie de l'attestation ARS ou AES établie par la CAF.
- Une fiche de renseignement par association sportive.

(les pièces peuvent être téléchargées sur le site internet <http://paris.franceolympique.com>)

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE PARIS
(C.I.S.P.), 4/6 AVENUE MAURICE RAVEL – 75012 PARIS ---
TELEPHONE/TELECOPIE : 01.49.28.06.00
cdosparis@wanadoo.fr - paris@franceolympique.com
SITE INTERNET : <http://paris.franceolympique.com>



Direction régionale et départementale
de la jeunesse et des sports
de Paris - Ile-de-France